



Communiqué

Politique du livre

Marie-Jeanne Urech lauréate de la Bourse littéraire de la Ville 2022

L'écrivaine lausannoise Marie-Jeanne Urech remporte la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2022 avec son projet de fiction intitulée « Dans l'éblouissement des chiens ». Dotée d'un montant de 15'000 francs, la Bourse littéraire de la Ville soutient les auteures et auteurs durant la phase de réalisation d'un projet de création littéraire.

L'écrivaine lausannoise Marie-Jeanne Urech remporte la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2022. Son projet, une fiction intitulée « Dans l'éblouissement des chiens », a remporté l'adhésion du jury par la qualité de son écriture ainsi que la portée du sujet. « Dans l'éblouissement des chiens » est le projet d'un roman abordant les thèmes de la destruction et de la transmission à travers l'histoire d'une mère et de ses deux jeunes fils partant à la recherche d'un frigo dans une ville détruite.

Née à Lausanne en 1976, Marie-Jeanne Urech est écrivaine et réalisatrice de documentaires. Elle a notamment publié « K comme almanach » (Hélène Hélas), « La Terre tremblante » (id), « Malax » (id) et « Les Valets de nuit » (L'Aire).

La commission d'attribution de la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2022 était constituée de Béatrice Peyrani, présidente des éditions Plaisir de Lire, Cornélia de Preux, présidente de l'association Tulalu !?, Nadia Roch, cheffe du Service des bibliothèques & archives de la Ville de Lausanne et Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre. La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne est dotée d'un montant de 15'000 francs. Lausanne Région y est associée depuis 2019, permettant aux candidates et candidats d'être domiciliés dans l'une des 27 communes de Lausanne Région.

La prochaine édition de la Bourse sera lancée en mai 2023 avec un délai de réception des textes au 30 août 2023.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/bourselitteraire

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, +41 21 315 22 01**
- **Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, Bibliothèques et archives, +41 78 751 58 30**

Lausanne, le 8 décembre 2022